

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016/5017

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 24 novembre

Présidence de : Lionel BERTHET

Quorum : 16

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°

Signatures

Le Président



Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 décembre 2016

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	M. BERTHET Lionel	X						
	Adjoint	M. FAUGERAS Philippe	X						
		Mme SOUSTRE Michèle	X						
	Gestionnaire	M. TIREBOIS Daniel	X						
CPE	M COMOLE Jean-François	X							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE Mme MAHIET-LUCAS	X	X	X				
	Groupement de commune	Mme ARDRIT Edwige			X				
	Commune siège	M.COCHARD Philippe		X	X				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		M. FUZEAU Bruno		X					
Total		6							
Personnels de l'établissement	Personnels Enseignement	Mme MORILLON Nathalie		X					
		M. BOURDET David		X					
		M. CHAMPALOU Nicolas		X					
		M. AVRIL Pierre		X					
		Mme FRADIN Michelle		X					
		Mme ROUSSEAU Anne		X					
		Mme DEPLANNE Angélique		X					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	M. LANDREAU Denis	X						
		Mme DRAPEAU Patricia	X						
		Mme MENARD Patricia	X						
Total		10							

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme LIEGEARD Stéphanie		X					
		M. BOUTREUX Régis	X						
		Mme FRAPPREAU Sandra		X	X				
		M. BAUDRY Olivier	X						
		Mme BREMAND Aurélia	X						
		Mme GUINUT Alexandra	X						
	Mme BAUDOUIN Valérie		X	X	Remplacée par Mme LEBRUN A				
	Elèves	Melle BLOT Marine	X						
		Melle BUROT Louise	X						
		Melle HEBERT Lilou	X						
Total		24							

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

I. MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1.1. Composition du conseil d'administration présentée par M. Berthet chef d'établissement (en annexe).

1.2. Conseils et commissions listés (en annexe).

1.3. Reconduite du règlement intérieur élaboré l'année précédente

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

1.4. Délégation à la commission permanente.

Proposition des délégations à la commission permanente afin d'éviter de saisir l'ensemble des membres du CA et de simplifier les procédures validant :

- la programmation de financement des voyages scolaires,
- l'accueil et la participation de la vie scolaire,
- l'acceptation des dons et des legs.

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

II VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE :

2.1. Ecole ouverte :

Le projet d'accueil d'élèves du primaire (CM1 et CM2) et des collèges est reconduit pour l'année prochaine (4 jours aux vacances d'hiver, 4 jours aux vacances de printemps, 4 jours début juillet et trois jours fin août).

Les collèges de Bouillé-Loretz, Jean Rostand de Thouars et les écoles du Thouarsais proposent une diffusion de l'information sur le dispositif pédagogique et un transport (navette entre les deux collèges) aux familles pour plus de fréquentation. Des enseignants du primaire proposent le matin des ateliers de remise à niveau en mathématiques et en français mais pas seulement puisque l'ensemble des élèves peut bénéficier du dispositif.

L'après-midi, les partenaires culturels retenus proposent des projets motivants. Il faudra poursuivre les efforts relatifs à la communication (par les établissements et les élèves que en ont bénéficié) aux familles pour que plus de jeunes soient inscrits en 2017.

Si ce projet est validé il y a nécessité à autoriser M. Berthet à recruter des personnels encadrants et à conventionner avec l'agence comptable de Châtellerault recruteur de personnels de droit privé ou public voté à l'unanimité.

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

2.2. Conseil de vie collégienne

Le CSV s'est réuni dernièrement. Il a permis des échanges intéressants et des demandes des collégiens. La préconisation d'un CSV au sein du collège est bienvenue dans la mesure où prochainement celui-ci deviendra obligatoire par l'institution à partir de la rentrée de septembre 2017.

La finalité principale du CSV est de permettre la participation des collégiens à la vie de citoyen dans son ensemble. Un parent, un enseignant et un membre du personnel y sont aussi acteurs.

2.3. Tarif de voyage scolaire

Un voyage en Espagne la dernière semaine d'avril est organisé.

Il est précisé que le prestataire ne propose pas le remboursement en cas de non départ. Une assurance est possible par enfant (12euros/ enfant mais elle n'est pas comprise dans le tarif demandé aux familles). Celle-ci souscrite représente une augmentation de 3,6% du montant total.

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

III FONCTIONNEMENT GENERAL :

3.1. Tarifs 2017

En juin 2016, le mobilier du réfectoire a été renouvelé. Il est plus léger et permet de soulager le personnel dans la manipulation quotidienne.

Les 170 chaises anciennes ont été proposées en lots à la mairie de Thouars afin d'équiper certaines écoles primaires à petit coût :

lot de 0 à 25 chaises : 6 euros l'unité

lot de plus de 25 chaises : 5 euros l'unité

VOTANTS : 23 EXPRIMES : 23 POUR : 23 CONTRE : 0

Concernant les commensaux, le tarif des repas des personnels ASSEDU, extérieurs, enseignants ou membres du conseil départemental restera inchangé.

Maintien du tarif à l'unanimité par le CA.

Le pourcentage des charges est à 18% sur la recette des familles.

VOTANTS : 23 EXPRIMES : 23 POUR : 23 CONTRE : 0

3.2 Acceptation de dons

La participation aux actions avec dons du foyer FSE permet en 2016 de lister :

85,50 euros (visite des jardins de Chaumont-sur-Loire)

2764,20 euros (séjour en Auvergne)

6848,80 euros (voyage en Normandie)

391,00 euros (voyage du 6 septembre à la Chevalerie)

VOTANTS : 23 EXPRIMES : 23 POUR : 23 CONTRE : 0

Par ailleurs, l'opération rugby (180 euros), le Rotary de Thouars (100 euros) et le projet littéraire Bouilles de lecteurs (participation des écoles de 234 euros), voient leurs dons acceptés par les membres du CA à l'unanimité.

3.3 Autorisation de signature des conventions pluriannuelles

Les membres du CA autorisent M. Berthet à l'unanimité à signer les conventions pluriannuelles (edf, engie, Commutex,...)

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

3.4 Autorisation de signature des conventions annuelles

Les membres du CA autorisent M. Berthet à l'unanimité à signer les conventions annuelles liées aux projets de séjour en Espagne et en Auvergne.

VOTANTS : 23

EXPRIMES : 23

POUR : 23

CONTRE : 0

A noter, M. Berthet est également autorisé à signer la convention avec l'Association Thouars canoë Kayak. Cette convention est proposée par un petit groupe d'élèves. Ils élaborent un bateau en bouteilles (600 bouteilles en plastique) accompagné de leur professeur de technologie.

Départ de Mme Rousseau.

RUBRIQUE III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER

III BUDGET 2017 :

Présentation par M. Tirebois, gestionnaire de l'établissement.

Le budget est équilibré avec un prélèvement de 25 000 euros.

VOTANTS : 22

EXPRIMES : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

IV QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.